

**CENTRE EXPO
Nevers**



salon de
l'Habitat
3 au 5 nov. 2017



**COLLECTIF
DÉPARTEMENTAL
DE L'HABITAT**


Nièvre
CONSEIL DÉPARTEMENTAL

**LE COLLECTIF DÉPARTEMENTAL DE L'HABITAT
AU SALON DE L'HABITAT 2017**

SOMMAIRE

LE COLLECTIF DÉPARTEMENTAL DE L'HABITAT AU SALON DE L'HABITAT 2017	3
PRÉSENTATION DU STAND ET SES ANIMATIONS	4
ANIMATIONS/DÉMONSTRATIONS	4
LES PARTENAIRES DU COLLECTIF DE L'HABITAT	8
CONTACTS	9

Nicolas ABBE / Chargé des relations publiques / 03 86 60 58 50 / nicolas.abbe@nievre.fr
Séverine BOURRÉE / Chargée de Communication / 03 86 60 67 12 / severine.bourree@nievre.fr



Dans la continuité de ses nombreuses actions en faveur de l'Habitat, le Conseil départemental de la Nièvre et ses partenaires renouvellent leur présence au Salon de l'Habitat 2017 qui se déroulera du vendredi 3 novembre 2017 à partir de 14h00 jusqu'au dimanche 5 novembre 2017 au centre des expositions de Nevers.

**L'inauguration du stand se fera vendredi 3 novembre 2017 à 17h00 stand 91 allée B-C
Vous êtes cordialement invité à cette inauguration.**

Le collectif départemental de l'habitat se mobilise cette année encore sur un stand commun de 64 m2 pour répondre à toutes les questions utiles et pratiques des usagers mais aussi des professionnels du bâtiment. Pourront notamment être abordées les questions liées à la rénovation énergétique et à l'autonomie dans le logement.

Il sera donc proposé :

- des conseils et des possibilités d'accompagnement gratuits,
- d'éventuelles subventions pour accomplir des travaux,
- des orientations vers les professionnels du bâtiment qualifiés,
- une présentation des formations et de l'apprentissage dans le domaine du bâtiment,
- des informations et des solutions pour améliorer la sécurité et le confort des personnes en perte d'autonomie.
-

Les partenaires nivernais de l'habitat réunis sur un même stand peuvent, de cette manière, apporter des conseils avec une approche globale tant au niveau de l'aménagement durable du territoire que par rapport aux effets induits en matière économique .

Chaque partenaire sera ainsi à même d'expliquer, au regard de chantiers concrets, les différents services qu'il peut mettre en œuvre afin d'accompagner au mieux l'utilisateur dans son projet de rénovation et pour lui apporter des solutions adaptées à sa situation.

Par ailleurs, le collectif de l'Habitat proposera des animations et des démonstrations telles que :

- la présentation du projet de rénovation énergétique de la copropriété du Parc de Marzy,
- une vidéo de témoignages dans le cadre d'un parcours de rénovation énergétique et de financement de projet,
- le lancement du mois de la rénovation avec l'organisation du jeu concours du mois de la rénovation,
- l'ergothérapie et l'habitat : présentation du rôle et de la fonction d'un ergothérapeute,
- animations diverses : ludiques, pratiques, économiques.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dates et horaires d'ouverture :

Vendredi 3 novembre : à partir de 14h00 -19h00

Les samedi 4, dimanche 5 novembre 2017 : de 10h00 à 19h00

Visite officielle inaugurale du Salon de l'Habitat : Vendredi 3 novembre à 16h00

Adresse :

Centre des Expositions de Nevers - Rue Amiral Jacquinot - 58000 NEVERS

Tarifs : Entrée et parking gratuits

PRÉSENTATION DU STAND ET SES ANIMATIONS

Le stand est un espace de 64 m², (48+16m²) où les partenaires nivernais de l'Habitat se mobilisent pour donner une approche globale de l'Habitat dans la Nièvre.

Ce stand se divise en quatre zones pour simplifier l'orientation du visiteur dans son projet de rénovation énergétique :

- Conseils et accompagnement gratuits,
- Possibilités de financements,
- Artisans représentés par leurs organisations professionnelles et consulaires,
- Formations et apprentissage liés aux professions du bâtiment.

Les partenaires de l'habitat présents seront : le Conseil départemental de la Nièvre, le CDHU, l'ALEN, l'ANAH, le CDHU, la FFB, la CAPEB, la CMAI ,le CFA.

ANIMATIONS/DÉMONSTRATIONS

Présentation du projet de rénovation énergétique de la copropriété du Parc de Marzy

La copropriété du Parc de Marzy, située à Nevers, s'est engagée dans un projet de rénovation énergétique ambitieux. Au final, les travaux suivants ont été votés : l'isolation thermique des murs par l'extérieur, le ravalement de façade, l'étanchéité de la toiture, les trappes de désenfumage, la réfection des balcons.

Le maître d'œuvre, qui est la SICAH de l'Aube, assurera le suivi du chantier. Ce chantier fait l'objet d'un financement important de l'ANAH, du Conseil départemental et de l'agglomération de Nevers.



Vidéo témoignages

Une vidéo retrace les témoignages de personnes ayant pu rénover leur habitat principal tant au niveau énergétique qu'en terme d'accessibilité. Ces particuliers ont pu bénéficier d'un accompagnement pour le montage de leur dossier, de l'intervention de professionnels qualifiés et de subventions sans lesquelles ils n'auraient pu réaliser leurs travaux.

Ce mini film d'une durée de quelques minutes permet de montrer au grand public les possibilités non négligeables de financement.

Lancement du mois de la rénovation

Tout au long du mois de novembre, Nièvre RENOV' et ses partenaires proposeront un panel d'animations ludiques, informatives et pédagogiques sur l'ensemble de la Nièvre afin d'aborder des sujets techniques, de présenter diverses réalisations, d'échanger sur les questions qui doivent précéder la rénovation.... Le mois de rénovation débutera à partir du 3 novembre sur le stand du Collectif de l'Habitat au Salon de l'Habitat notamment par le lancement d'un grand jeu concours permettant notamment de gagner un vélo électrique. Retrouvez le programme du mois de la rénovation sur le site nievrerenov.fr

Mois de la Rénovation

En Novembre,
Rénover c'est pas sorcier !

Nièvre
renov'
PROFESSEUR DES LOGEMENTS

A B C D E F G

SALON DE L'HABITAT
EXPOSITIONS
ANIMATIONS
RENCONTRES

Retrouvez
le programme sur
nievrerenov.fr

PARTICIPEZ AU CONCOURS
GAGNEZ UN VÉLO ÉLECTRIQUE

Animations diverses

Les partenaires de l'Habitat proposeront aux visiteurs des démonstrations, et l'utilisation d'outils ludiques et pédagogiques permettant de réaliser des économies d'énergie. Au programme :

- «les éco gestes»,
- la mallette éclairage,
- la mallette économie d'énergie,
- le fonctionnement d'un générateur d'électricité à partir d'un vélo.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA NIEVRE

L'habitat est un puissant vecteur d'aménagement du territoire, de développement économique et social ainsi que de transition énergétique pour attirer et maintenir durablement des habitants dans la Nièvre.

Le Conseil départemental de la Nièvre a fait de l'habitat une priorité avec son Plan Départemental de l'Habitat 2015-2021 afin d'améliorer le cadre et la qualité de vie des Nivernais.

Cette priorité se décline au plan local par un soutien marqué du Conseil départemental de la Nièvre grâce à la mise en place du Programme d'Intérêt Général (PIG) pour lutter contre l'habitat indigne et la précarité énergétique. Cette politique est portée dans le département par l'opérateur CDHU.

Au-delà des dispositifs d'aides financières, le Conseil départemental pilote une plateforme départementale de rénovation énergétique intitulée Nièvre rénov'.

Nièvre Rénov', c'est un service initié par le Conseil départemental de la Nièvre qui facilite votre projet de rénovation énergétique de votre logement.

Nièvre Rénov' vous propose un accompagnement gratuit et indépendant, réalisé par un technicien spécialiste en efficacité énergétique des bâtiments.

En faisant appel à **Nièvre Rénov'** vous bénéficierez d'un diagnostic de votre logement et de préconisations de travaux personnalisées. Le financement de votre projet sera étudié en prenant en compte votre situation et les différentes aides possibles.

Pour vos travaux, vous serez conseillé et orienté vers des entreprises engagées dans une démarche de qualité.

UN NUMÉRO UNIQUE 03 86 60 58 70

www.nievrerenov.fr

L'ASSOCIATION NATIONALE DE L'HABITAT (ANAH)

La mission de l'ANAH est d'améliorer le parc de logements privés existants. Elle accorde des aides financières pour travaux sous conditions à des propriétaires occupants, bailleurs et copropriétés en difficulté.

Elle est partenaire des collectivités territoriales pour des opérations programmées (OPAH), et opérateur de l'Etat dans la mise en œuvre de plans nationaux.

Les axes d'intervention sont la lutte contre l'habitat indigne et très dégradé, le traitement des copropriétés en difficulté, la lutte contre la précarité et l'adaptation du logement aux besoins des personnes âgées ou handicapées. La lutte contre la précarité énergétique est une des mesures phares du gouvernement portée par l'ANAH, dans le cadre du programme « Habiter Mieux ».

Dans la Nièvre, son action est renforcée par le soutien du Conseil départemental de la Nièvre avec son Programme d'Intérêt Général.

LE CONSEIL DEVELOPPEMENT HABITAT URBANISME (CDHU)

Le CDHU est au service des collectivités. Depuis plus de 20 ans, il initie et réalise les études de mise en œuvre d'Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

Il accompagne les collectivités locales dans leurs projets, les assiste dans leurs démarches administratives et dans la prise de leurs décisions territoriales et dans leurs projets de développement et d'aménagement. Le CDHU porte le Programme d'Intérêt Général (PIG) du Conseil départemental de la Nièvre pour lutter contre l'habitat indigne et la précarité énergétique.

L'AGENCE LOCALE DE L'ENERGIE DE LA NIEVRE / ESPACE INFO ENERGIE

Présent sur le stand de service public dédié à l'Habitat et à l'Energie, l'Espace Info Energie, reconnu au niveau national Point Rénovation Info Service, vous renseigne et vous conseille gratuitement et de manière indépendante sur les moyens de maîtriser vos dépenses d'énergie dans le logement.

Les travaux de rénovation, de construction, la maîtrise des abonnements de fourniture d'énergie, les gestes sobres et les énergies renouvelables contribuent à réduire les dépenses et ainsi à limiter l'impact des hausses successives de prix.

Renseignez-vous librement sur les choix de travaux les plus appropriés, les aides et les animations proposées.

LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT INTERDÉPARTEMENTALE - Délégation Nièvre

La devise de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat est simple : conseiller et accompagner la vie d'artisans ou de futurs artisans.

De nombreuses missions sont assurées par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Interdépartementale, en vue d'accompagner artisans, créateurs, repreneurs ou apprentis. La Chambre de Métiers et de l'Artisanat délivre des titres de qualifications artisanales d'Artisan ou Maître Artisan. Elle assure la formation initiale des jeunes professionnels par la voie de l'apprentissage ou de la formation continue. Elle contribue à la mise en place de politique d'aménagement du territoire

LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DU BÂTIMENT (FFB)

La FFB assure la défense de la profession auprès de l'administration, des pouvoirs publics, des décideurs économiques et des acteurs de la construction. La Fédération départementale accompagne et soutient les entreprises en répondant à leurs questions dans leur vie quotidienne. Elle vise à dynamiser la politique sociale de la profession grâce au dialogue avec les partenaires, au développement de la prévention et de la sécurité...Son but est de valoriser l'image de la profession par la formation des salariés, l'accueil des jeunes, la qualification et la certification des entreprises.

LA CHAMBRE SYNDICALE DES ARTISANS DU BÂTIMENT (CAPEB) DE LA NIEVRE

La CAPEB se mobilise pour promouvoir, défendre et représenter les intérêts économiques et sociaux des entreprises artisanales locales. Représentante de l'artisanat du bâtiment face aux pouvoirs publics, elle assure la défense individuelle et collective de ses adhérents, un suivi des dossiers législatifs, juridiques, fiscaux, économiques, professionnels et sociaux.

La CAPEB contribue au développement économique des entreprises locales. Elle informe, soutient et accompagne les entreprises artisanales locales mais assure aussi la promotion des métiers de l'artisanat auprès du grand public.

CENTRE DE FORMATION ET D'APPRENTIS (CFA) DU BATIMENT DE LA NIÈVRE

Le CFA du bâtiment de la Nièvre propose aux jeunes de 15 à 26 ans des formations en alternance dans le secteur du bâtiment. Ces formations, validées par un diplôme de l'Education Nationale (CAP, Brevet Professionnel, Bac Pro), permettent aux entreprises de former les professionnels de demain afin de pouvoir répondre aux besoins de construction ou rénovation dans les territoires.

Le CFA bâtiment de la Nièvre accompagne donc les professionnels du bâtiment dans l'évolution et d'adaptation de leurs compétences.

A l'occasion du Salon de l'Habitat, le CFA pourra notamment informer et orienter respectivement sur les métiers et les formations liés à l'habitat.

LE CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT (CAUE) DE LA NIÈVRE

Organisme de conseil tant pour les collectivités locales que pour les particuliers, le CAUE accompagne vos projets dans la phase de réflexion indispensable pour éviter les écueils à leur aboutissement. Mis en place par la loi de 1977 sur l'Architecture, il a aussi vocation à animer et faire débattre autour des problématiques d'urbanisme, d'environnement et de développement durable. A questions et difficultés nouvelles, il convient d'apporter des réponses nouvelles avec des « logiciels nouveaux » en essayant d'apporter « notre pierre à l'édifice ».

SACICAP PROCIVIS Bourgogne Sud – Allier

La Société Anonyme Coopérative d'Intérêt Collectif pour l'Accession à la Propriété, située à Mâcon, est engagée depuis plus de 10 ans en faveur de l'accès aux conditions d'habitat décentes pour les ménages les plus démunis.

Dans le cadre de ses missions sociales, PROCIVIS BSA accorde et gère des avances sans intérêt qui permettent aux plus modestes de réaliser des travaux, là où les dispositifs d'aides et prêts existants ne suffisent pas.

Depuis 2004, plusieurs conventions signées entre le Département de la Nièvre et PROCIVIS BSA ont concrétisé cet engagement sur le territoire et 814 k€ de prêts et avances y ont déjà été financés par PROCIVIS BSA sur ses fonds propres.

Depuis 2011, PROCIVIS BSA est intervenu sur les dossiers de précarité énergétique et la mise en place d'avances de subventions.

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE (CCI) DE LA NIÈVRE

La Chambre de Commerce et d'Industrie de la Nièvre regroupe 6 720 entreprises dont 1 252 industriels, 2 723 commerçants et 2 745 prestataires de services.

Elle offre aux entreprises du département des services d'information, de conseil et de formation et représente les intérêts généraux du Commerce, de l'Industrie et des Services auprès des pouvoirs publics.

Au sein de la CCI, les entreprises du bâtiment sont fortement impliquées et participent ainsi, aux côtés des partenaires du collectif départemental de l'habitat, à la promotion de la charte « Habitat »

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA NIEVRE

Direction du développement Territorial
Service Habitat
Hôtel du département - 58000 NEVERS
Tel : 03 86 60 67 31
habitat@nievre.fr

**CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT
INTERDEPARTEMENTALE, Délégation Nièvre**

9, rue Romain Baron – CS 80040 - 58027 NEVERS
Tel : 03 86 71 80 60
contact@cma58.fr

**DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRI-
TOIRES DE LA NIEVRE et AGENCE NATIONALE
DE L'HABITAT (ANAH) – DELEGATION NIEVRE**

2, rue des Pâtis – BP 30069 - 58020 NEVERS Cedex
Tel : 03 86 71 71 11
ddt-anah@nievre.gouv.fr

**FÉDÉRATION FRANÇAISE DU BÂTIMENT
DE LA NIÈVRE**

10, rue de Lourdes - 58000 NEVERS
Tel : 03 86 61 05 32
danthenyc@d58.ffbatiment.fr

**CONSEIL DEVELOPPEMENT HABITAT ET URBA-
NISME (CDHU)**

Agence Nièvre
5, Boulevard Saint-Exupéry - 58000 NEVERS
Tel : 03 86 36 01 51
accueil58@cdhu.fr

**CHAMBRE SYNDICALE DES ARTISANS DU
BÂTIMENT (CAPEB) DE LA NIÈVRE**

8, rue du Ravelin – 58000 NEVERS
Tel : 03 86 57 88 34
capebnievre@wanadoo.fr

AGENCE LOCALE DE L'ENERGIE

Espace Info Energie
13, avenue Pierre Bérégovoy - 58000 NEVERS
Tel : 03 86 38 22 20
infoenergie@ale-energie.org

**CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS (CFA)
DU BATIMENT DE LA NIÈVRE**

19, rue des Carrières - 58180 MARZY
Tel : 03 86 90 99 06
cfa.btp.nievre@ccca.fr

**CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET
DE L'ENVIRONNEMENT (CAUE) DE LA NIEVRE**

3 rue des Trois Carreaux – 58000 NEVERS

Tel : 03 86 71 66 90

caue58@wanadoo.fr

**CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
(CCI) DE LA NIÈVRE**

Place Carnot – BP 438 - 58004 NEVERS Cedex

Tel : 03 86 60 61 62

cci.58@nievre.cci.fr

SACICAP PROCIVIS Bourgogne Sud – Allier

220, rue du KM 400 – 71000 MACON

Tel : 03 85 20 58 75

sacicap.bsa@procivis.fr

